

La Cove agit pour éviter aux jeunes de basculer dans la drogue



La communauté d'agglomération <u>Ventoux Comtat Venaissin</u> (Cove) a été choisie par la <u>Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives</u> (Mildeca) pour coordonner un programme d'actions visant à empêcher les jeunes de basculer dans la drogue et le trafic de stupéfiants.

Le projet lauréat de la Cove, qui vise à empêcher les jeunes de basculer dans la drogue et le trafic de stupéfiants, rassemble plusieurs actions destinées aux jeunes entre 10 et 25 ans, mais auxsi aux parents et aux professionnels en contact avec les jeunes. Ces actions visent notamment le périmètre des quartiers du Bois de l'Ubac et des Amandiers/Éléphants/Sablières à Carpentras.

Les quatre objectifs principaux de ce projet sont de limiter l'attractivité des trafics, prévenir la



participation des jeunes à ces activités illégales et criminelles, détecter et accompagner les jeunes en situation sensible en phase de basculement, ainsi que sensibiliser et soutenir les parents.

Les actions du projet

Pour mener à bien ce projet choisi par la Mildeca, la Cove va mettre en place plusieurs actions :

- des formations plus approfondies sur les addictions seront proposées aux professionnels en contact avec les jeunes, qui apprendront également les comportements à adopter en cas de situations particulières,
- des séances et débats axés sur la prévention et le rôle des parents seront proposés avec la pièce de théâtre *Tourner le dos aux addictions et prévenir le trafic de*
- stupéfiants de la Compagnie des Autres,
- l'association Dunes animera six chantiers éducatifs pour jeunes mineurs,
- le Codes 84 interviendra auprès de classes de 6° des collèges Raspail et Daudet à Carpentras dans le cadre du programme 'Cap ou pas cap de dire NON!',
- la radio locale RTVfm animera quatre émissions/débats autour des addictions et de la prévention avec quatre groupes de jeunes et un groupe de parents,
- le parquet de Carpentras, les professionnels de la Justice, et le service Culture et Patrimoine de la Cove mettront en place un procès fictif avec des élèves de 4° du collège Raspail pour faire découvrir les métiers de la Justice, les peines et sanctions.

La délinquance, un sujet déjà aux cœurs des préoccupations de la Cove

Avec ses partenaires, la Ville de Carpentras, la Police nationale, la Préfecture, l'Agence Régionale de santé, la CAF, le Planning familial de Vaucluse, le Procureur de la République, l'Éducation nationale, Grand Delta Habitat, la Mission locale et les centres sociaux de Carpentras, ainsi que de nombreuses associations, la Cove agit déjà contre la délinquance dans le cadre de sa compétence Politique de la Ville.

La Cove exerce déjà une mission d'animation et de coordination des dispositifs locaux de prévention de la délinquance qui rassemblent la police, la gendarmerie, l'Éducation nationale, les centres sociaux, les associations et les élus autour d'un objectif commun.



Avignon : Cécile Helle demande des renforts de Police sur le quartier de la Rocade



Un nouvel épisode de la lutte que se livrent les groupes de trafiquants de drogue a eu lieu en pleine journée au sein du quartier de la Rocade à Avignon ce samedi 16 mars. Même si aucune conséquence dramatique n'est à déplorer, les nombreux échanges de tirs inquiètent les habitants.

C'est pourquoi Cécile Helle, maire d'Avignon, s'est entretenue Thierry Suquet, préfet de Vaucluse, pour lui renouveler sa demande de renforcer la présence policière en urgence sur ce quartier. « Nous devons pouvoir assurer à tous les habitants, et ce, quel que soit leur lieu de résidence, le même niveau de sécurité, a-t-elle déclaré. Il nous faut rassurer et sécuriser en augmentant significativement le nombre de

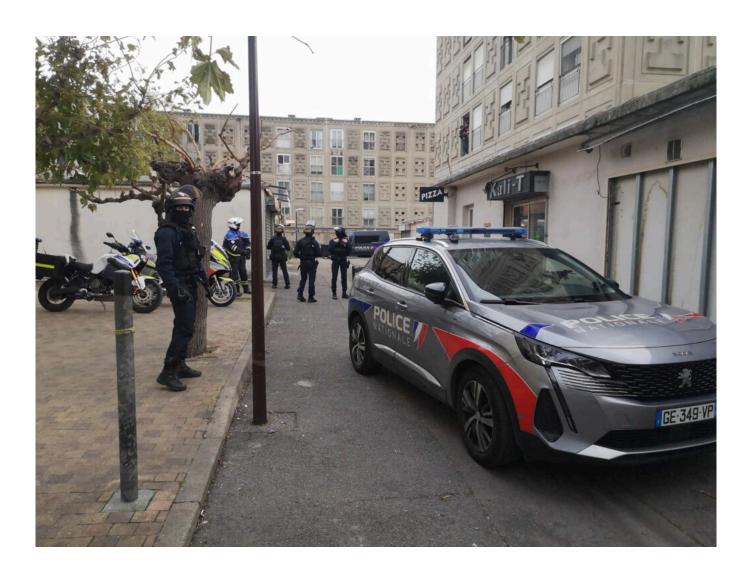


Ecrit par le 30 novembre 2025

patrouilles de police. »

L'élue a également demandé à ce que des renforts de police nationale soient dépêchés à Avignon. Une nouvelle rencontre entre Cécile Helle et Thierry Suquet devrait avoir lieu ce mardi 19 mars.

Bilan sécurité 2023 : Le Vaucluse drogué à la délinquance





En 2023, le Vaucluse a enregistré une nouvelle année de hausse de la délinquance. Des chiffres en augmentation en raison tout particulièrement du développement des activités liées aux narcotrafiquants. Point positif cependant, cet accroissement est aussi dû à l'intensification et aux renforcements des opérations des forces de l'ordre afin de lutter contre les trafiquants de drogue locaux. Une mobilisation, remarquée en haut lieu, qui semble porter ses fruits puisque la préfète de Vaucluse va rejoindre l'Élysée en tant que conseillère sécurité et Intérieur auprès du président de la République après être seulement restée en poste un 1 an et demi dans le département.

En 2023, le département de Vaucluse a totalisé 35 981 faits de délinquance générale. Un bilan en augmentation 7,06% par rapport à 2022 (33 441 faits). Il s'agit du chiffre le plus élevé sur les 10 dernières années.

Cette hausse masque cependant des chiffres très disparates selon les catégories de délits. Ainsi, si la majorité des indicateurs de la délinquance enregistrés dans le Vaucluse par les services de police et de gendarmerie sont à la hausse avec +6,3% pour les violences physiques non crapuleuses, +9,6% pour les menaces et chantages, +8,9% pour les vols liés à l'automobile et +24% pour les cambriolages hors résidences, d'autres types sont à la baisse comme les violences crapuleuses (-6%) et les cambriolages de résidences principales et secondaires (-12,1%).

Entre 2022 et 2023, c'est surtout les infractions à la législation sur les stupéfiants dans le Vaucluse qui ont très fortement augmenté.

Ainsi, en zone gendarmerie 2 224 infractions ont été relevées, soit +53,5%. Bien que moins importante, l'augmentation (+16,62%) est aussi significative en zone police avec 1 852 infractions relevées.



Ecrit par le 30 novembre 2025



Violaine Démaret, préfète de Vaucluse (à gauche) en compagnie de Hélène Mourges procureure de la République à Carpentras.

Un taux points de deal équivalent à Marseille

Avec 16 points de deal estimés en zone de gendarmerie et 37 estimés en secteur police, le vaucluse affiche des taux de points de deal par habitant proche de ceux de Marseille.

« Une nouvelle fois, le trafic de stupéfiants constitue l'enjeu majeur de notre département », constate Violaine Démaret, la préfète de Vaucluse en partance à la fin du mois de février pour l'Élysée en tant que conseillère sécurité et Intérieur auprès du président de la République.

C'est donc sur ce point de la lutte contre les narcotrafiquants que les forces de l'ordre se sont montrées particulièrement actives en 2023 dans le département grâce notamment à l'opération Tempête.

Ce nouveau mode opératoire, mis en place l'an dernier par le ministère de l'Intérieur, consiste à réunir sur plusieurs jours de très nombreux effectifs de gendarmerie dans un département sensiblement touché par la délinquance et de mener simultanément plusieurs opérations sur le territoire. Dans ce cadre, le Vaucluse a fait partie de la 2° vague de départements bénéficiaires.

Ainsi, du 27 novembre au 1er décembre dernier, ce sont 1 500 gendarmes qui ont participé à 13 enquêtes judiciaires ainsi qu'à de très nombreuses opérations de police administrative (lutte contre l'immigration irrégulière, contrôle de zones et de flux ou encore sécurisation des transports publics).



Si le dispositif s'attaque à la délinquance générale, Tempête 84 a produit d'importants résultats, dont des saisies de drogues (25,9kg de cannabis et 650g de cocaïne) et de 18 armes, mais également 73 interpellations et 59 gardes à vue.

« Grâce à cette opération, les gendarmes ont pu déstabiliser les réseaux, créer de l'insécurité chez les délinquants et surtout rassurer leurs concitoyens par une saturation de l'espace », explique la préfète.

Harceler les narcotrafiquants

En complément de ces mobilisations ponctuelles, le Vaucluse a aussi reçu des renforts pour ses effectifs permanents (12 postes nets pour le commissariat d'Avignon, 2 pour celui de Carpentras et 7 pour celui de Cavaillon). A cela s'ajoute une Cellule de renseignements opérationnels sur les stupéfiants (CROSS). Animée par le service de police judiciaire d'Avignon, en présence du groupement de gendarmerie départementale et de la direction départementale de la sécurité publique et des chefs de services d'investigation du département, cette structure d'échanges permet d'optimiser le partage de renseignements inter-services afin de renforcer la coordination en matière de lutte contre le trafic de stupéfiants dans le département. De quoi accentuer encore davantage la pression sur les différents réseaux et donner des résultats probants.



Ecrit par le 30 novembre 2025



Depuis décembre dernier, la CRS 81 basée à Marseille est activable en 15 minutes pour renforcer les effectifs des forces de l'ordre sur des évènements ponctuels. Elle est également utilisée une à deux fois par semaine sur le territoire vauclusien pour des opérations « coup de poing » afin d'appuyer les forces locales, notamment lors d'opérations anti-stupéfiants. © DR-Facebook Police nationale de Vaucluse

+41% des saisies de drogues

Ce travail de fond a notamment permis la saisie exceptionnelle en juin dernier de 1,9 tonne de cannabis à Remoulins, en lien avec le démantèlement d'un vaste réseau irriguant le Vaucluse, les Bouches-du-Rhône et la Drôme. Dans le même temps, les saisies cumulées de la police et de la gendarmerie se sont élevées à 795,38kg de résine de cannabis en 2023 contre 516,06kg en 2022, à 114 kg d'herbe de cannabis en 2023 (100kg en 2022) et à 33,8kg de cocaïne (36,2 kg l'année précédente).

Au total, sans compter la saisie record de 1,9 tonne, la direction interdépartementale de la police nationale, le groupement de gendarmerie départementale et la brigade des douanes d'Avignon ont saisi sur le département près de 960kg de produits stupéfiants en 2023 contre 679kg en 2022, soit une



augmentation de 41%.

Plus de 10M€ d'avoir criminels saisis

Par ailleurs en 2023 ce sont 5,625M€ (+92 %) d'avoirs criminels qui ont été saisis par la DIPN (Direction interdépartementale de la police nationale – anciennement DDSP) et plus de 5,46M€ par la gendarmerie (+91%). Au cours de l'année, 240 armes à feux ont été aussi saisies par la gendarmerie (+83%) et 90 par la DIPN (+34,3%). Des saisies d'armes (où figure une trentaine d'arme de guerres de type 'kalachnikov' ou 'Uzi') souvent en lien avec les trafics de stupéfiants, mais également dans d'autres cadres tels que les interventions pour violences intra-familiales.



Saisie record en Vaucluse en 2023 pour les gendarmes, les douaniers et les policiers.© DR/Facebook gendarmerie de Vaucluse

Le consommateur : « Celui qui est à l'origine de tout »



« La lutte contre les trafics de stupéfiants nécessite également de s'attaquer aux consommateurs, celui qui est à l'origine de tout » insiste la préfète. Depuis le 1er septembre 2020, les infractions à la législation sur les stupéfiants peuvent désormais être relevées vis-à-vis des consommateurs par l'amende forfaitaire délictuelle. Leur nombre a très fortement progressé passant de 1291 en 2022 à 2481 en 2023 (846 en zone police et 1635 en zone gendarmerie), soit une progression de 92%. »

Continuer la lutte contre les 'cartels'

« Le trafic de stupéfiants reste un fléau à l'échelle du département et à ce titre, la lutte contre le narcotrafic restera la priorité de 2024, » poursuit la représentante de l'Etat dans le département.

Un combat contre cette criminalité organisée qui va s'intensifier en matière de lutte contre les consommateurs tout particulièrement, en continuant à démultiplier les amendes forfaitaires délictuelles et en alertant sur les effets sur la santé.

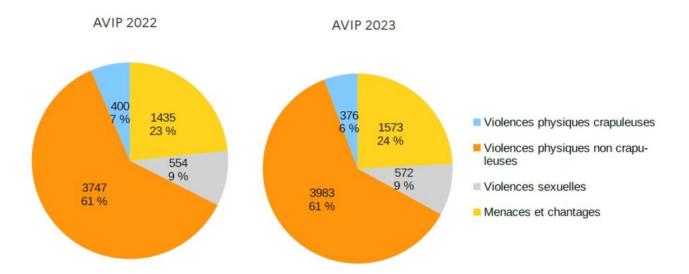
« Nous allons également continuer à harceler les dealers sur les points de distribution et restaurer le cadre de vie pour les habitants grâce à des opérations coups de poing coordonnées. Nous allons encore davantage maîtriser les flux en continuant à renforcer la présence des policiers sur le terrain : contrôles des flux de personnes et stupéfiants, contrôles dans les transports... Pour cela, nous disposons notamment de renfort avec la mise en œuvre en zone police d'une brigade de sécurisation des transports en commun d'une dizaine d'agents. Elle est opérationnelle depuis le 4 décembre 2023. La BSTC a déjà effectué deux missions sur la gare SNCF Gare Centre en collaboration avec la sûreté ferroviaire. Enfin nous poursuivre le ciblage de l'organisation et la logistique des stupéfiants, grâce à l'action au long cours de la police judiciaire, et démanteler les cartels. »

Plus de violences, moins de vols

Le bilan sécurité annuel du Vaucluse fait apparaître une hausse de +6% des Atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP) en 2023. Cela est surtout dû à l'augmentation des violences physiques non crapuleuses (violences gratuites, qui ne sont pas liées à l'atteinte aux biens, +6,3%), les menaces et chantages (+9,6%) ainsi que les violences sexuelles (+3,2%). A l'inverse, les violences physiques crapuleuses (violences qui ont pour but le vol, l'appropriation d'un bien : braquage, vol à main armée, vol avec violences) baissent de -6%.



Ecrit par le 30 novembre 2025



Détail du nombre et de la répartition des Atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP) dans le département.

Les violences contre les femmes continuent malheureusement d'augmenter avec 27 plaintes supplémentaires pour atteindre 2 856 en 2023. Après les 4 féminicides de 2022, le Vaucluse n'en a eu aucun à déplorer l'an dernier, même s'il y a eu 4 tentatives d'homicide. Une grande majorité de ces violences dont sont victimes les Vauclusiennes se déroulent dans un contexte familial.

Par ailleurs, si les plaintes pour violences à caractère sexuel sont numériquement moins importantes (-27 plaintes), notamment dans la catégorie des agressions sexuelles, les forces de l'ordre vauclusienne constate une augmentation des viols (+25% en un an). Là encore, dans une très grande majorité des cas, la victime connaît l'auteur des faits.

Infractions	20	2022		2023	
	Total	Dont contexte familial	Total	Dont contexte familial	
Homicide	4	4	0	0	
Tentative d'homicide	5	3	4	3	
Violences ayant entraîné la mort	0	0	0	0	
Autres coups et blessures volontaires	1513	1012	1495	1026	
Séquestration	11	1	8	3	
Menace ou chantage	629	198	655	257	
Atteinte à la dignité et à la personnalité	436	95	440	31	
Proxénétisme	2	2	2	0	
Viol sur des majeures	80	39	100	46	
Harcèlement sexuel et autres agressions sexuelles	96	6	125	7	
Atteinte sexuelle	53	9	27	0	
Total	2829	1369	2856	1373	

Les violences faites aux femmes en Vaucluse.

Moins de cambriolages dans les résidences principales

Au cours de l'année 2023, police et gendarmerie ont dénombrés : 4 665 vols liés à l'automobile (+8,9%), 5 197 vols sans violences contre des personnes (-0,32%) et 956 autres vols sans violence contre des entreprises ou des établissements (-26,2%).

Concernant les cambriolages, où <u>le Vaucluse apparaît en 4° position des départements français les plus touché</u>, le nombre de cambriolage est à la baisse (-5%) et tout particulièrement celui des résidences (-12,1%).

Par contre, les cambriolages hors résidence, dans les entreprises ou les locaux commerciaux (du fait souvent de bandes organisées) est en hausse de +24%.

Enfin, les escroqueries et infractions économiques et financières sont, elles aussi, en augmentation de 6,2% en 2023.

Intensification des actions contre l'immigration irrégulière

Le nombre d'interpellations a progressé, avec 942 interpellations pour vérifications du droit au séjour en 2023, contre 630 en 2022. Concomitamment, le nombre de mesures administratives liées à des décisions d'éloignement est également en hausse, avec 1 328 mesures prises, contre 930 en 2022, soit une augmentation de 42,8%. Ces 1 328 mesures se décomposent en 1 091 décisions d'éloignement proprement dites (obligations de quitter le territoire français ou arrêtés d'expulsion), et 237 mesures administratives complémentaires à des décisions d'éloignement (assignations à résidences, interdictions de retour sur le territoire français).



Ecrit par le 30 novembre 2025

Parmi ces 1 328 mesures, 319 sont liées à des troubles à l'ordre public, soit 24%, contre 28.4% en 2022. Par ailleurs, les étrangers en situation irrégulière sortant de prison font systématiquement l'objet d'un éloignement du territoire national. 44 interpellations concernant des sortants de prisons ont ainsi été effectuées en 2023, comme en 2022.

La lutte contre l'immigration irrégulière implique également des contrôles fréquents au sein des entreprises afin de vérifier les droits au travail des employés de nationalités étrangères.

Ainsi, les services de l'office de lutte contre le trafic illicite de migrants (OLTIM) ont procédé en 2023 dans le Vaucluse au contrôle de 393 personnes, dont 213 dans le secteur du BTP, 54 dans le secteur de l'agriculture, 48 dans les hôtels, cafés et restaurants (HCR) et 78 dans d'autres secteurs. 102 procédures ont été diligentées contre des employeurs et 152 personnes interpellées.

Sécurité routière : une année contrastée

« 2023 est une année contrastée pour la sécurité routière dans le Vaucluse, observe la préfète de Vaucluse. Si l'année passée poursuit la baisse de la mortalité entamée en 2022 avec 28 morts, soit 9 de moins (-24-%) que l'année précédente (-33% par rapport à la période de référence 2017/2019), les autres indicateurs sont en revanche à la hausse alors même qu'au niveau national la tendance est à la baisse. Ainsi, le nombre d'accident et le nombre de blessés sont tous deux en augmentation : 265 accidents en 2022 contre 332 cette année (+25% par rapport à l'année dernière et +20% par rapport à la période 2017/2019) et augmentation du nombre de blessés de 38% par rapport à l'année dernière (438 blessés en 2023) et de 28% par rapport à la période de référence 2017/2019. »





Le nombre d'accident est en hausse dans le Vaucluse. © Archives DR/Facebook gendarmerie de Vaucluse

Piétons et cyclistes en première ligne

- « La répartition des personnes tuées par catégories d'usagers interpelle : on constate une baisse importante de la mortalité routière pour les deux-roues motorisés (21 % cette année, ce qui est comparable aux chiffres 2017/2021 contre 30 % l'année dernière) et les véhicules de tourisme alors que la mortalité routière augmente pour les piétons et surtout les cyclistes à l'inverse de la tendance nationale (4 cette année contre 3 en 2022 et 2 en 2021). »
- « On constate également, contrairement à la tendance nationale, une augmentation du nombre de tués de plus de 65 ans en 2023 : 11 contre 8 l'année dernière alors même que la mortalité routière a baissé. Les mois les plus meurtriers en 2023 ont été avril et septembre qui concentrent à eux seuls 46% des tués de l'année.

Les accidents mortels ont lieu hors agglomération dans 60% des cas (62% sur la période 2018/2022) et en agglomération dans 35 % des cas (27% sur la période 2018/2022). En revanche, 2023 se démarque aussi par une forte baisse de la mortalité sur l'autoroute avec 1 mort contre 4 l'année dernière.

S'agissant des accidents les trois derniers mois de l'année ont été particulièrement accidentogènes puisqu'ils concentrent à eux seuls 43% des accidents et 41% des blessés de l'année alors même que l'année 2022 et la période 2017/2019 étaient très homogènes sur le nombre d'accidents par mois.

1 650 suspensions de permis

En 2023, ce sont 1 650 mesures de suspension de permis de conduire qui ont été prises (1 677 en 2022) : dont 628 pour alcoolémie, 632 pour stupéfiants et 363 pour excès de vitesse. Cette situation a motivé un durcissement du barème des règles de suspension du permis de conduire en mai 2023. Ainsi, les suspensions pour usage de stupéfiants sont passées de 6 à 12 mois, celles pour cumul d'infractions de 6 à 8 mois et celles pour usage du téléphone portable concomitant à une infraction de 1 à 2 mois.

- « Les délinquants agissent fortement, nous répondons très fortement. »
- « Les délinquants agissent fortement, nous répondons très fortement », martèle Violaine Démaret en conclusion de la présentation de ce bilan 2023 de la délinquance en Vaucluse.
- Et même si les chiffres sont à la hausse elle souligne aussi qu'ils sont en augmentation parce que de nombreux moyens ont été déployés afin de faire la chasse aux Infractions révélées par l'activité des services (IRAS). Des infractions qui ne peuvent pas être constatées autrement que par l'action des policiers et des gendarmes car elles ne font pas de victimes directes.
- « En 2023, nous avons obtenu des résultats historiques avec une hausse des Iras de +36% en zone police et +44% en zone gendarmerie. »

Pour 2024, <u>Thierry Suquet, son prochain successeur à la tête des services de l'Etat en Vaucluse</u>, aura donc fort à faire. Nul doute cependant que son poste précédent à Mayotte risque de l'avoir bien préparé à affronter la délinquance vauclusienne...



Trafic de drogue : Coup de filet des 'stups' à Montfavet et la Barbière



Les policiers de Vaucluse viennent de procéder à l'arrestation de 5 personnes dans le cadre d'une enquête liée au trafic de drogue dans les quartiers de la Barbière et des Broquetons à Montfavet. L'occasion de résoudre également l'incendiaire d'une voiture de police le mois dernier.

« Le quartier les Broquetons à Montfavet abrite un trafic de stupéfiants très actif auprès duquel une



centaine de clients provenant des villes voisines s'approvisionnent tous les jours, expliquent les services de la police nationale de Vaucluse. Après plusieurs semaines d'enquête réalisée par la brigade des stupéfiants de Sûreté Départementale la structure du réseau est établie : tête de réseau, gérante tandis que les guetteurs, vendeurs et appartements nourrices changent régulièrement au gré des opérations de Police. Ces derniers sont considérés par les gérants comme de la main d'œuvre 'jetable' que l'on peut sacrifier. »

Interpellation de la tête de réseau à la Barbière

Mardi 12 septembre dernier, la tête de réseau est interpellée par les 'stups' quartier la Barbière alors qu'il vient de s'approvisionner dans un appartement nourrice. Lors de l'interpellation, il cherche à s'enfuir à bord de sa voiture et fonce délibérément sur un enquêteur en moto qui parvient à l'éviter. Il percute une bordure pour s'enfuir mais casse sa roue avant et se retrouve immobilisé avant d'être finalement interpellé.

Dans son véhicule, les enquêteurs retrouvent un sac contenant 3 kilos de résine de cannabis et 150 grammes de cocaïne une arme factice, un taser et une cagoule. L'appartement nourrice est perquisitionné et ses deux occupants interpellés. Les policiers y saisissent 5,5 kilos de résine de cannabis et 200 grammes de cocaïne supplémentaires ainsi que le matériel de conditionnement. Ce sont les deux locataires qui sont chargés de la découpe des stupéfiants et du conditionnement.

L'incendiaire d'un véhicule de police retrouvé

La 'gérante' des Broquetons est également interpellée par la suite ainsi qu'un ancien revendeur. La perquisition chez la tête de réseau permet la saisie de 22 000€ en numéraires. La tête de réseau refuse de donner des explications. Les auditions des autres individus confirment la structure et les rôles de chacun. Il est à noter que le 15 août dernier un véhicule de police avait été incendié au guartier les Broquetons par un individu cagoulé. Cet incendie a endommagé trois autres véhicules par propagation. L'enquête démontre que l'auteur principal de l'incendie est le revendeur interpellé. Il a agi en présence de la gérante du point de deal. Il finit par reconnaître les faits pendant la garde à vue.

Les suites judiciaires

Les cinq mis en cause : la tête de réseau (24 ans, sans profession, demeurant à Avignon), la gérante (29 ans, sans profession, demeurant Avignon et Béziers), les deux individus dans l'appartement nourrice chargés du conditionnement (respectivement 24 ans, sans profession et 22 ans, employé, demeurant Avignon) ainsi que le revendeur et auteur de l'incendie (26 ans, sans profession demeurant à Marguerites) ont été déférés ce matin en comparution immédiate.

L.G.



Rodéo urbain : les gendarmes de Vaucluse font coup double





En mission de prévention de proximité ce lundi 4 septembre dans l'après-midi, une patrouille du PSIG (Peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie) d'Avignon a repéré un rodéo urbain en cours en pleine cité à Sorgues.

« A son approche, le motard prend la fuite à grande vitesse, slalomant entre les véhicules et réalisant des acrobaties périlleuses sur sa moto cross, sans être porteur de son casque, explique le groupement de gendarmerie départemental de Vaucluse. Après quelques centaines de mètres, sa moto tombe en panne, l'obligeant à la pousser en direction de la cité voisine. Alors que les militaires arrivent au niveau du jeune mineur, ce dernier jette sa moto contre leur véhicule et prend la fuite en courant. Il est toutefois vite rattrapé et interpellé. Il va devoir maintenant répondre des infractions de défaut de casque, dégradation du véhicule de gendarmerie et conduite d'un véhicule non homologué pour la route. »

Après Sorgues, Entraigues-sur-la-Sorgue

Quelques heures plus tard dans la nuit, c'est à Entraigues-sur-la-Sorgue que les PSIG d'Avignon et de Carpentras ont intercepté un autre pilote en plein rodéo urbain. Celui-ci a également refusé

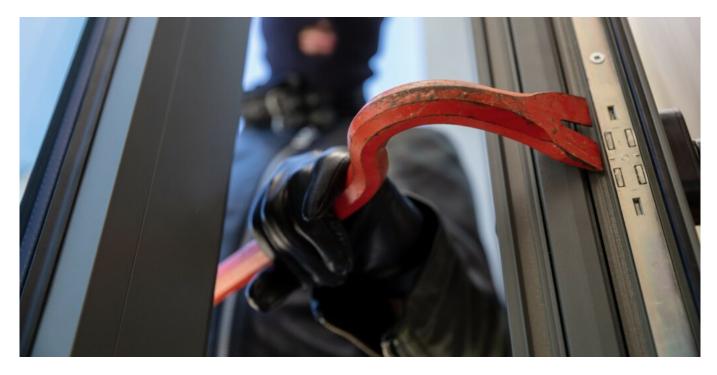




d'obtempérer et tenté de s'enfuir en provoquant une collision avec l'un des véhicules de service. Le pilote de 19 ans a opposé, en vain, une vive résistance aux forces de l'ordre lors de son interpellation. Le concernant, il devra répondre des infractions de conduite sous l'emprise de substances stupéfiantes mais également d'alcool, auxquelles s'ajoutent des dégradations et la conduite d'un véhicule non homologué.

L.G.

6 habitants du Sud-Est sur 10 craignent d'être cambriolés cet été



Pas de trêve estivale pour les cambrioleurs, bien au contraire. Plus d'un quart des cambriolages ont lieu en juillet et août, quand les logements sont désertés pour les vacances. A l'heure des grands départs, <u>Leocare</u>, en partenariat avec <u>Poll&Roll</u>, a interrogé les habitants du Sud-Est sur leur expérience des cambriolages et leur crainte d'en être victimes au moment de laisser leur habitation vide pour quelques jours ou semaines de villégiature.

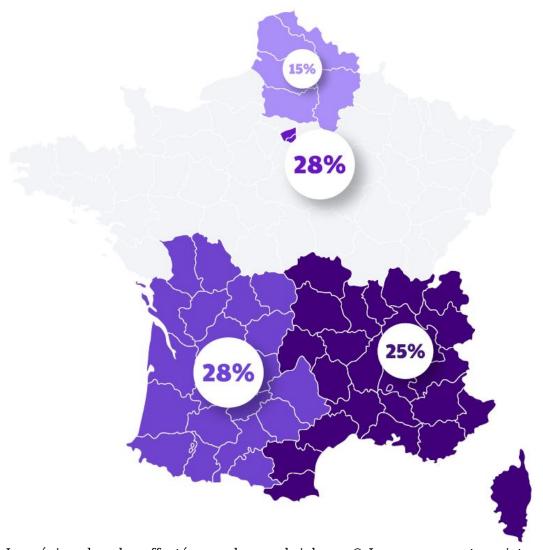
1 habitant du Sud-Est sur 5 a déjà été cambriolé





En France, un cambriolage a lieu toutes les deux minutes, selon l'observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP). 25% des habitants du Sud-Est ont déjà été cambriolés, dont 6% à plusieurs reprises, selon l'étude menée par <u>Leocare</u>.

Néanmoins, toutes les régions ne sont pas égales face au risque de cambriolage. En chiffres bruts, c'est Paris qui est la plus affectée (28%), devant <u>le Sud</u> (26%), en particulier le Sud-Ouest (28%) et le Sud-Est (25%). Le Nord semble, à l'inverse, plus épargné (15%).



Les régions les plus affectées par les cambriolages © Leocare en partenariat avec Poll&Roll

Les personnes âgées sont également davantage touchées : 38% des habitants du Sud-Est âgés de plus de 66 ans ont déjà vécu un cambriolage, dont 14% à plusieurs reprises.

Manque de protection des habitations



Autre enseignement du sondage, les habitants du Sud-Est investissent peu dans les dispositifs de protection de leur habitation. 73% des victimes indiquent en effet que leur logement n'était pas équipé d'un quelconque système de sécurité avant leur cambriolage.

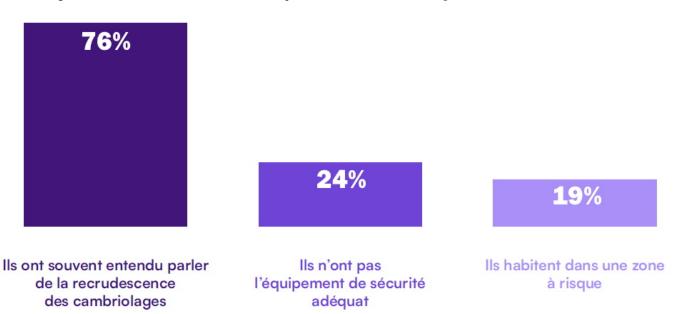
« Entre deux dépenses, l'une plaisir, l'autre contrainte, on opte généralement pour la première. Or, de toute évidence, un vitrage de sécurité et des serrures blindées ne sont pas des achats plaisir... La plupart des propriétaires ont donc tendance à s'équiper une fois qu'ils ont été victimes d'un cambriolage et non avant », explique Christophe Dandois CEO et co-fondateur de Leocare.

Lire également - « Prévention des cambriolages : les conseils de la gendarmerie de Vaucluse »

Cambriolages : la grande peur de l'été

Le manque de protection contre les intrusions est d'autant plus étonnant que les Français manifestent, par ailleurs, une forte anxiété à l'idée d'abandonner leur domicile pendant les vacances. Ainsi, 61% des habitants du Sud-Est craignent d'être cambriolés cet été, un chiffre qui grimpe à 65% au niveau national et à 71% chez ceux qui partent à l'étranger, dans un pays européen.

Cette peur, bien ancrée, est favorisée par trois grands facteurs : avoir souvent entendu parler d'une recrudescence estivale des actes de cambriolage (76%), ne pas disposer d'un système de sécurité suffisant contre les effractions (24%) ou encore résider dans une zone à risques (19%). L'inquiétude s'avère également corrélée au fait d'avoir déjà été cambriolé dans le passé (16%).



Pourquoi les habitants du Sud-Est sont-ils anxieux lorsque l'on parle de cambriolage ?

Partir en vacances en étant bien assuré!





Enfin, quand on demande aux habitants du Sud-Est quelle solution leur semble la plus efficace pour quitter son logement en toute sérénité, les réponses sont partagées. La moins coûteuse, à savoir demander à des proches de passer régulièrement et de surveiller l'habitation, a la faveur de 30% des sondés. L'installation d'une alarme et le recours à un système de vidéo-surveillance sont de leur côté plébiscités par respectivement 25% et 21% des personnes interrogées.

On notera aussi que 17% des habitants du Sud-Est envisagent de renforcer le niveau de garantie de leur contrat d'assurance habitation à l'approche de leurs vacances pour sécuriser leur logement. Un chiffre à mettre en parallèle avec un autre : 25% des propriétaires estiment ne pas être suffisamment couverts contre les cambriolages. « 56% des habitants du Sud-Est ne font pas régulièrement le point sur leur niveau de garantie cambriolages. Pourtant, bien choisir son niveau de garantie est indispensable ! Une assurance habitation insuffisante peut avoir des conséquences désastreuses, non seulement en cas de cambriolage, mais aussi d'incendie ou de dégradations », conclut Christophe Dandois.

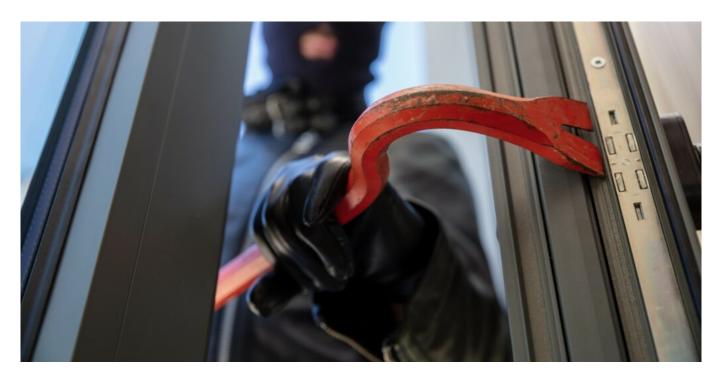
<u>Lire également - « Test : la gendarmerie vous propose d'évaluer le risque cambriolage de votre domicile »</u>

Méthodologie : cette étude a été menée auprès d'un échantillon de 1 000 personnes représentatif de la population française âgée de 18 à 66 ans et plus (4 catégories : 18-34 ans, 35-49 ans, 50-65 ans, 66 ans et plus). Les données ont été recueillies au moyen d'un questionnaire anonyme (10 questions) en ligne du 28 au 30 juin 2023.

Sécurité : le Vaucluse champion des cambriolages



Ecrit par le 30 novembre 2025



Alors que Provence-Alpes-Côte d'Azur est la région de France de province la plus cambriolée en 2022, le Vaucluse y figure parmi les plus mauvais élèves derrière les Bouches-du-Rhône. Une étude de l'Insee Paca fait le point sur ce phénomène inquiétant dont l'évolution est très différente selon les départements.

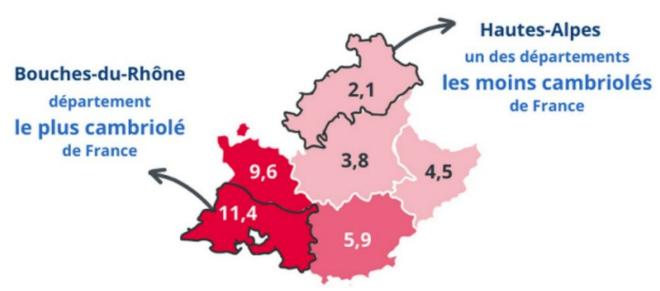
« En 2022, 23 400 cambriolages ou tentatives de cambriolage de logements ont été enregistrés en Provence-Alpes-Côte d'Azur, soit 7,5 cambriolages pour 1 000 logements, explique une étude de <u>l'Insee Paca</u> réalisée par Nicolas Cochez et Alexandra Ferret.

Ce taux de cambriolages est nettement supérieur à la moyenne nationale (5,8‰ en France, 5,4‰ en France de province). Provence-Alpes-Côte d'Azur est la troisième région la plus cambriolée, après la Guyane (11,0‰) et l'Île-de-France (7,9‰), et avant Auvergne-Rhône-Alpes (6,8‰).

Ecrit par le 30 novembre 2025

Taux de cambriolages

(pour 1 000 logements)



Source Insee Paca

Les Bouches-du-Rhône 1er département de France pour les cambriolages, le Vaucluse 4e

Les Bouches-du-Rhône sont le département le plus cambriolé de France : en 2022, 11,4 cambriolages y ont été enregistrés pour 1 000 logements. Avec un taux de 9,6‰ le Vaucluse est aussi particulièrement touché puisqu'il se trouve en 4° position de ce triste classement national. Le Var se situe dans la moyenne française (5,9‰), alors que les départements alpins sont moins affectés : 4,5‰ pour les Alpes-Maritimes, 3,8‰ pour les Alpes-de-Haute-Provence et 2,1‰ pour les Hautes-Alpes, l'un des départements les moins cambriolés de France.

« Provence-Alpes-Côte d'Azur est la seule région de France dans laquelle les communes pauvres sont plus cambriolées que les communes riches, du fait notamment de Marseille et Avignon. »

La vallée du Rhône et le littoral de la région sont particulièrement touchés par ces infractions, alors que l'arrière-pays est moins concerné. Les cambriolages sont sensiblement plus nombreux dans les zones à forte densité de population et dans celles où les écarts de revenus sont importants. « Provence-Alpes-Côte d'Azur est la seule région de France dans laquelle les communes pauvres sont plus cambriolées que les communes riches, du fait notamment de Marseille et Avignon », constatent les 2 auteurs de l'étude. Ces taux régional s'élèvent ainsi à 10,5‰ pour les communes pauvres, contre 8,6‰ pour les communes





les plus riches. A l'inverse, en milieu rural, les cambriolages sont plus fréquents dans les communes les plus riches.

Avignon et Carpentras en première ligne

En Vaucluse, les aires d'attractions d'Avignon, Carpentras, Sarrians, Saint-Rémy-de-Provence sont celles qui sont le plus impactées par ce phénomène (11,4‰). Juste derrière (voir tableau ci-dessous), Vaison-la-Romaine, l'Isle-sur-la-Sorgue, Cavaillon, Arles, Beaucaire et Salon-de-Provence sont aussi particulièrement touchées.

Finalement, ce sont les aires d'Apt (2,6 à moins de 4,2‰), de Valréas (de 4,2 à moins de 5,7‰) et, dans une moindre mesure, d'Orange et de Bollène (de 5,7 à moins de 7,6‰), qui sont les moins exposées.

Taux de cambriolages pour 1000 logements des aires d'attraction des villes de Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2022

Aire d'attraction des villes	Taux de cambriolages*		
Apt	de 2,6 à moins de 4,2		
Arles	de 7,6 à moins de 11,4		
Avignon	11,4 ou plus		
Beaucaire	de 7,6 à moins de 11,4		
Bollène	de 5,7 à moins de 7,6		
Carpentras	11,4 ou plus		
Cavaillon	de 7,6 à moins de 11,4		
L'Isle-sur-la-Sorgue	de 7,6 à moins de 11,4		
Manosque	de 5,7 à moins de 7,6		
Marseille - Aix-en-Provence	de 7,6 à moins de 11,4		
Nice	de 4,2 à moins de 5,7		
Orange	de 5,7 à moins de 7,6		
Pierrelatte	de 5,7 à moins de 7,6		
Saint-Rémy-de-Provence	11,4 ou plus		
Salon-de-Provence	de 7,6 à moins de 11,4		
Sarrians	11,4 ou plus		
Vaison-la-Romaine	de 7,6 à moins de 11,4		
Valréas	de 4,2 à moins de 5,7		
Commune hors attraction des villes dans les Bouches-du-Rhône	11,4 ou plus		
Commune hors attraction des villes en Vaucluse	de 7,6 à moins de 11,4		

Note : en dehors des aires d'attraction des villes, le taux de cambriolages affiché est celui observé dans le territoire formé par l'ensemble des communes du département qui n'appartiennent pas à une aire d'attraction.

Dynamiques départementales très différentes

Bien qu'il demeure élevé dans la région, le nombre de cambriolages baisse de 9% entre 2016 et 2022, avec des dynamiques très différentes selon les départements.

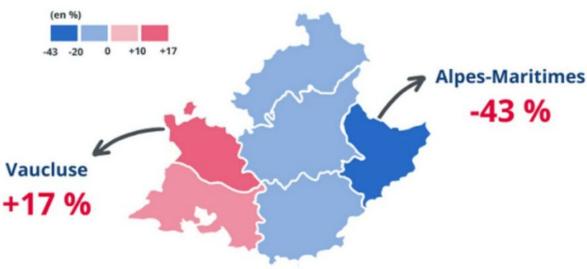
« Cette baisse est toutefois inférieure à celle observée au niveau national (15 %), tempèrent Nicolas Cochez et Alexandra Ferret. Entre 2016 et 2019, le nombre de cambriolages est globalement stable. Il diminue nettement en 2020, année marquée par la crise sanitaire et le confinement des habitants à leur domicile. À cette date, la chute observée en Provence-Alpes-Côte d'Azur (24%) est plus forte qu'en France (20%). La région connaît toutefois une reprise plus rapide des infractions. En 2021, le nombre de cambriolages enregistrés en Provence-Alpes-Côte d'Azur repart fortement à la hausse (+16% par rapport à 2020) alors qu'il continue de baisser légèrement dans la plupart des autres régions. En 2022, le nombre d'infractions ralentit dans la région (+3% par rapport à 2022) alors que dans le même temps la France connaît un 'effet rattrapage' avec une hausse de 11% sur l'année. Malgré ce rebond, les cambriolages enregistrés sont moins nombreux en Provence-Alpes-Côte d'Azur qu'en 2019. En 2022, le nombre de

Sources : Insee, recensement de la population 2019, Service statistique ministériel de la sécurité intérieure, base statistique communale de la délinquance enregistrée par la police et la gendarmerie nationales.



cambriolages est de 9% inférieur à son niveau d'avant crise sanitaire (11% inférieur en France). »

Évolution du nombre de cambriolages enregistrés entre 2016 et 2022

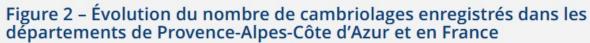


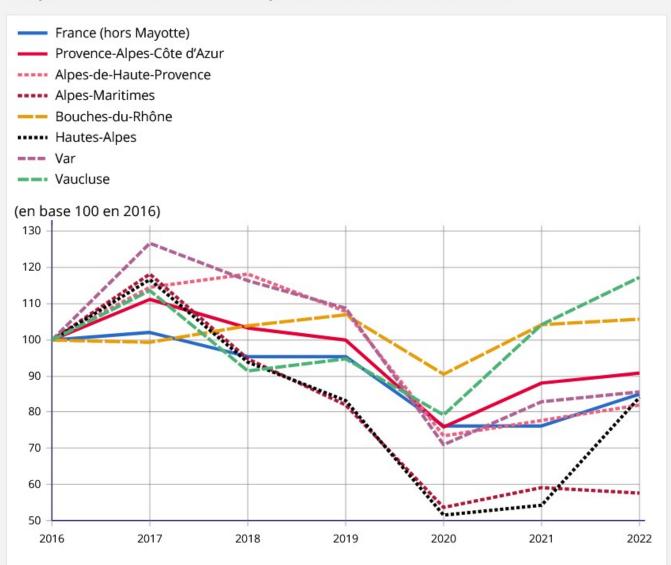
Source Insee Paca

La mauvaise tendance du Vaucluse

L'évolution du nombre de cambriolages enregistrés diffère considérablement selon les départements de la région. Entre 2016 et 2022, le nombre de cambriolages baisse fortement dans les Alpes-Maritimes (-43 %) et plus faiblement dans les Alpes-de-Haute-Provence (-18 %), les Hautes-Alpes (-16 %) et le Var (-14 %). Il augmente dans les deux départements les plus affectés par ces infractions : de 17% en Vaucluse et de 6% dans les Bouches-du-Rhône.







Source : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure, base statistique communale de la délinquance enregistrée par la police et la gendarmerie nationales.

L.G.



Lutte contre le trafic de stupéfiants : la mobilisation continue à Carpentras et **Avignon**



Alors que Violaine Démaret, nouvelle préfète de Vaucluse, dressait son premier bilan départemental de la délinquance, plusieurs sections de compagnie républicaine de sécurité (CRS) sont venues participer à des actions coups de poing dans des quartiers d'Avignon et Carpentras.

Comme au niveau national, le Vaucluse enregistre, en 2022, une hausse des indicateurs du trafic de stupéfiants. Les services de l'Etat et les forces de sécurité intérieure demeurent pleinement mobilisés au sein du département. En ce début d'année, la préfète de Vaucluse a sollicité l'intervention de plusieurs sections de compagnie républicaine de sécurité (CRS) dans certains quartiers d'Avignon et de Carpentras



pour venir renforcer les effectifs qui luttent au quotidien contre le trafic de stupéfiants.

Lire aussi : 'Bilan de la délinquance en Vaucluse : « les indicateurs sont au rouge »'

A Avignon, ce sont plus de 130 effectifs qui ont été déployés du 23 au 26 janvier. A Monclar, la Reine-Jeanne, Saint-Jean et Saint-Chamand, ces effectifs sont venus couvrir des secteurs sensibles, connus pour être des points de deal. En 4 jours, neuf interpellations ont eu lieu à la suite de ces interventions. Parallèlement, les forces de police ont saisi, sur la même période, 278 g de résine de cannabis et 8.6 g de cocaïne.

Du côté de Carpentras, ce sont plus de 110 effectifs qui ont été déployés. Ces sections supplémentaires ont couvert les trois points de deal des Amandiers, du Pous du Plan et du Bois de l'Ubac simultanément. Sur 6 jours de présence, ils ont interpellé 24 individus et ont pu saisir, 773,8 g de résine de cannabis, 167 g d'herbe de cannabis et 107.7 g de cocaïne. Parallèlement, les effectifs de Carpentras ont saisi, sur la même période, 1 kg 716 de résine de cannabis, 49,8 g d'herbe de cannabis et 219,3 g de cocaïne.

En 2023, la lutte contre le narco trafic demeure une priorité de la préfecture de Vaucluse qui compte poursuivre le harcèlement des dealers sur les points de distribution et multiplier les amendes forfaitaires délictuelles (AFD) qui concernent les consommateurs. Pour cela, le département va s'appuyer sur des renforts ponctuels d'unités de forces mobiles, comme ces derniers jours à Avignon et Carpentras et sur des opérations coups de poing coordonnées avec le Direction départementale de la sécurité publique (DDSP) et la gendarmerie.

L'objectif de la préfète est clair : restaurer le cadre de vie de ses habitants.

J.R.

Bilan de la délinquance en Vaucluse : «Les indicateurs sont au rouge»



Ecrit par le 30 novembre 2025



Violaine Démaret, nouvelle préfète de Vaucluse, vient de dresser son premier bilan départemental de la délinquance et de l'activité des services de police et de gendarmerie de l'année écoulée. Comme à l'échelle nationale, l'année 2022 n'a pas été bonne en Vaucluse, particulièrement en ce qui concerne les faits de violence. Pour autant, les services de l'Etat n'entendent pas relâcher leurs efforts et veulent maintenir la pression sur les délinquants et notamment les narcotrafiquants avec des résultats comme à Cavaillon.

« Les indicateurs sont au rouge », annonce sans ambages Violaine Démaret, préfète de Vaucluse à l'occasion de son premier bilan de la délinquance en Vaucluse.

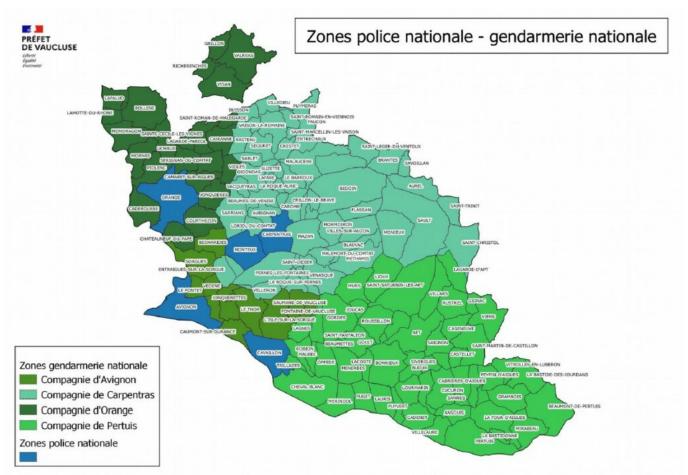
Et celle qui est en poste depuis août dernier de poursuivre : « la plupart des indicateurs de la délinquance dans le Vaucluse enregistrés par les services de police et de gendarmerie sont à la hausse, avec parfois des pourcentages préoccupants, notamment pour les violences faites aux femmes (+19,3%), dont les violences intrafamiliales (+19,57%), les violences physiques non crapuleuses (+19,3%) , les vols avec violence (+18%), dont les vols violents sans armes (+22,2%) ainsi que les vols d'accessoires sur



Ecrit par le 30 novembre 2025

véhicules (+27,8%). »

Seul le nombre total des escroqueries et infractions assimilées, notamment économiques et fiscales, a baissé de 4,3% entre 2021 et 2022. Pas de quoi cependant empêcher au final à la délinquance générale d'augmenter de 8,70% en Vaucluse en 2022 (+6,56% en zone police et +10,75% en zone gendarmerie).



En Vaucluse les 4 circonscriptions de police nationale regroupe 654 agents (commissaires, officiers, gradés et gardiens, contractuels, personnels administratifs techniques et scientifiques). De son côté, la gendarmerie dispose d'un effectifs de 702 personnes (officiers, sous-officiers, gendarmes, contractuels et civils) et 450 réservistes répartis dans les 4 compagnies (Avignon, Carpentras, Orange et Pertuis), l'escadron départemental de sécurité routière, la MCPF (Maison de confiance et de protection des familles) et l'ART (Antenne du renseignement territorial).

Une tendance nationale

Bien que cela ne constitue pas un motif de consolation, cette hausse de la délinquance s'inscrit dans une augmentation générale à l'échelle nationale. La tendance dans le Vaucluse rejoint ainsi en de nombreux points les évolutions observées au niveau hexagonal notamment en ce qui concerne les narcotrafics et les violences intra-familiales.



« Le trafic de drogues constitue l'enjeu majeur dans notre département, insiste la préfète. Comme pour le reste du territoire national, il est observé à l'échelle départementale une progression sensible de violences intra-familiales, ainsi que des cambriolages et des coups et blessures volontaires. »

« Le trafic de drogues constitue l'enjeu majeur dans notre département. »

Violaine Démaret, préfète de Vaucluse

L'an dernier, si les infractions à la législation sur les stupéfiants ont augmenté significativement entre 2021 et 2022 en Vaucluse en zone gendarmerie (+21,8%), elles ont diminué de -15,13% en zone police. Une baisse due en grande partie par le 'harcèlement' des points de deal ainsi que la mobilisation des forces de l'ordre sur le secteur de Cavaillon suite aux règlements de compte qui avaient défrayé la chronique dans le quartier du docteur Ayme.

« Suite à ces agissements de ce que je n'hésite pas à qualifier de 'cartels' nous avons intensifié les actions des forces de l'ordre » rappelle Violaine Démaret. Une mobilisation qui a débouché sur une cinquantaine d'interpellations alors que dans le même temps une pression a aussi été mise sur les consommateurs. En effet, depuis le 1er septembre 2020, les infractions à la législation sur les stupéfiants peuvent être désormais relevées vis-à-vis des consommateurs par via une amende forfaitaire délictuelle d'un montant de 200€. Leur nombre a ainsi fortement progressé, passant de 901 amendes en 2021 à 1 291 en 2022 (390 en zone police et 901 en zone gendarmerie), soit une progression de 43%.

Cette lutte c'est aussi traduite par des saisies importantes de drogues en 2022 : 679kg de produits stupéfiants contre 407 kg en 2021, soit une augmentation de 67%.

Cependant, à Avignon, la fin de l'année 2022 a été marquée par une reprise des faits de règlements de comptes et de tentative d'homicide (3 morts et 7 tentatives d'homicides) entre malfaiteurs sur fonds de rivalité pour le contrôle du trafic de stupéfiants. De quoi inciter les services de l'Etat à ne pas baisser la garde et à poursuivre leurs efforts en 2023.



Ecrit par le 30 novembre 2025



Les forces de l'ordre vont poursuivre les contrôles afin de harceler les narco-trafiquants en Vaucluse. © Police de Vaucluse/Facebook

Continuer à harceler les dealers

« La lutte contre le narco trafic restera la priorité de 2023, insiste la préfète de Vaucluse. Nous allons harceler les dealers sur les points de distribution et restaurer le cadre de vie pour les habitants : opérations coups de poing coordonnées avec la Direction départementale de la sécurité publique (DDSP) et la gendarmerie, ponctuellement avec des renforts d'unité de forces mobiles. Nous allons aussi maîtriser les flux en renforçant la présence des policiers sur le terrain : contrôles des flux de personnes et stupéfiants, contrôles dans les transports. Enfin, nous allons cibler l'organisation et la logistique des stupéfiants, grâce à l'action au long cours de la police judiciaire, et démanteler les cartels. »

« Il y a des actes de plus en plus violents »



Ecrit par le 30 novembre 2025

En 2022, les atteintes volontaires à l'intégrité physique ont continué à augmenter : +822 faits, soit une augmentation de 15,5%. Dans le détail, les violences physiques crapuleuses (violences qui ont pour but le vol, l'appropriation d'un bien : braquage, vol à main armée, vol avec violences) ont progressé de +17,6%, les violences physiques non crapuleuses (violences gratuites) sont en hausse de +19,3%, les menaces et chantages augmentent de +6,5% et les violences sexuelles sont 14% plus nombreuses.

Infractions	2021		2022	
	Total	dont contexte familial	Total	dont contexte familial
Homicides	0	0	4	4
Tentative d'homicide	5	2	5	3
violences ayant entraîné la mort	0	0	0	0
Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels	1232	789	1513	1012
Séquestrations	19	4	11	1
Menace ou chantage dans un autre but que l'extorsion de fonds	549	196	629	198
Atteintes à la dignité et à la personnalité	336	74	436	95
Proxénétisme	9	1	2	2
Viols	73	36	80	39
Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles	65	24	96	6
Atteintes sexuelles	85	19	53	9
Total	2373	1167	2829	1369

Les violences envers les femmes majeures – nombre de victimes par type d'infraction en Vaucluse en 2022.

Les femmes en première ligne

Parmi les victimes de ces violences, les Vauclusiennes apparaissent plus que jamais en première ligne. En 2022, les services de police et de gendarmerie ont enregistré les plaintes de 2 829 femmes majeures. « Année après année, les plaintes ne cessent d'augmenter, avec une progression particulièrement marquée de +457 entre 2021 et 2022, soit +19,3%, regrette la préfète de Vaucluse. Cette augmentation est à corréler avec l'augmentation des atteintes volontaires aux personnes, en population générale, et traduit un signalement accru des faits. »

Si on déplore 4 homicides en 2022, contre aucun en 2020 et 2021, tous dans un contexte intra-familial, les autres principales violences faites aux femmes sont les coups et blessures volontaires (1 513 victimes



avec 53% des plaintes), les menaces ou chantage (2e motif de plaintes avec 629 plaintes) qui interviennent très fréquemment dans un contexte de séparation conjugale et les atteintes à la dignité et à la personnalité en hausse de 30% entre 2021 et 2022.

Combattre les violences sexuelles

Par ailleurs, les viols sont en augmentation continue, jusqu'à atteindre 80 en 2022. Dans une très grande majorité des cas, la victime connaît l'auteur des faits, et la moitié des viols se déroule dans un contexte familial. Concernant le harcèlement, les agressions et les atteintes sexuelles, si le nombre de victime a considérablement augmenté depuis 2017, soit près de 50% (de 100 à 149), il semble se stabiliser.

« La moitié des viols se déroule dans un contexte familial. »

Afin de lutter contre ces phénomènes, plusieurs actions ont été entreprises par les pouvoirs publics. En 2022, les actions les plus significatives pour lutter contre ces phénomènes ont ainsi été une augmentation du nombre de téléphones du dispositif <u>'Très grave danger'</u> distribués aux femmes ayant besoin d'être protégées : 70 appareils remis en 2022 contre 30 en 2021 par les parquets. On a aussi assisté au début du déploiement des bracelets anti-rapprochement par les magistrats du siège (7 bracelets disponibles) ainsi que le recrutement, fin 2022, d'une deuxième intervenante sociale en gendarmerie à Apt.

L'année écoulée a vu aussi la une montée en puissance de la prise en charge des auteurs de violences conjugales : 65 hommes auteurs de violences conjugales ont participé à un stage de responsabilisation, ou ont été accompagnés sur le plan psychologique, médical ou social.

Enfin, un travail a été mené pour parvenir à l'ouverture d'une maison des femmes et des enfants au centre hospitalier d'Avignon ainsi que la création d'un poste d'intervenant social au commissariat d'Avignon. Objectif : mieux prendre en charge les victimes se présentant aux urgences et mieux coordonner l'intervention médicale ainsi que l'action judiciaire.

Moins de tués sur les routes de Vaucluse, pas sur les autoroutes

Côté sécurité routière, on dénombre moins d'accidents graves – 261 accidents contre 268 (-3%) – ainsi que de morts sur les routes du département (37 tués en 2022 pour 42 en 2021 soit une diminution de 12%). S'agissant des blessés, on constate également une baisse de 4% par rapport à 2021.

« Si c'est hors agglomération que le chiffre des tués est le plus important (23), le nombre de tués sur l'autoroute en 2022 interpelle, constate la préfète. En effet, le Vaucluse est traversé de Nord en Sud par 68km d'autoroute entre Bollène et Cavaillon ce qui ne représente que moins de 1% de l'ensemble de notre réseau routier. Pour autant, il y a eu 4 tués (12% des tués du département en 2022) et 7 blessés dont 4 hospitalisés dans un état grave sur ce tronçon d'autoroute. Des chiffres comparables à ceux de 2021. Cette augmentation de la mortalité sur autoroute est également constatée au niveau national. »



Ecrit par le 30 novembre 2025



Alors que les autoroutes A7 et A9 représentent 1% du réseau routier vauclusien, ils 'pèsent' 12% des tués du département en 2022. © Gendarmerie de Vaucluse/Facebook

Par ailleurs, comme à l'échelle nationale, les conducteurs de deux-roues motorisés restent surreprésentés dans la mortalité vauclusienne. Ainsi, 30% des tués sont des conducteurs de deux-roues motorisés en 2022 contre 22% sur la période de référence 2017-2021. Pour les cyclistes, qui sont nombreux à pratiquer le vélo hors agglomération, les chiffres restent stables (3 cyclistes tués en 2022 contre 2 tués en 2021).

Téléphone, vitesse, alcool... un cocktail accidentogène

Les principales causes d'accidents au volant sont toujours l'inattention ou le téléphone constaté dans 24% des accidents ainsi que la vitesse et l'alcool que l'on retrouve dans 40% des accidents. Les stupéfiants sont également une des causes d'accident.

En 2022, ce sont 1338 arrêtés de suspension de permis de conduire qui ont été pris dans le département soit 4% de plus qu'en 2021. 44% des permis suspendus l'ont été suite à alcoolémie, 29% à cause d'usage de stupéfiants et 26% pour grand excès de vitesse (excès supérieur à40 km/heure).

Prévention, prévention... mais aussi répression

Sur la période 2023-2027, la préfecture de Vaucluse veut prioritairement axer ses actions de sécurité routière autour d'actions de préventions dans les domaines des deux-roues motorisés, des conduites à risque (alcool, stupéfiants, vitesse et non-respect des priorités, l'usage du téléphone), des nouveaux modes de mobilité douce (vélo – y compris à assistance électrique – engins de déplacement personnel motorisés et marche) ainsi que des risques routiers professionnels (première cause de mortalité au travail en Vaucluse).

« Nous avons aussi la volonté de durcir la répression notamment en matière de suspension de permis',



prévient Violaine Démaret. Pour cela, les forces de l'ordre vauclusiennes vont intensifier les contrôles en 2023.



En 2022, le Gouvernement a mis l'accent sur la lutte contre les rodéos sauvages. Bilan en Vaucluse : 898 opérations anti-rodéos qui ont conduit au contrôle de 11 518 personnes, à 1 438 verbalisations et 232 immobilisations de véhicules. Ci-dessus, 2 véhicules confisqués par la gendarmerie de Vaucluse lors des dernières fêtes de fin d'année. © Gendarmerie de Vaucluse/Facebook

Lutte contre l'immigration clandestine

Afin de lutter contre l'immigration irrégulière, le nombre d'interpellations a progressé, avec 630 interpellations pour vérifications du droit au séjour en 2022, contre 576 en 2021. Concomitamment, le nombre de mesures administratives liées à des décisions d'éloignement est également en hausse, avec 930 mesures prises contre 841 en 2021, en hausse de 10,6%.

« La priorité est portée sur l'éloignement et le refus de séjour des étrangers dont le comportement représente une menace pour l'ordre public », rappelle la préfète.

En conséquence, les étrangers en situation irrégulière sortant de prison font systématiquement l'objet



d'une interpellation (45 en 2022) avant éloignement du territoire national.

« Cette lutte contre l'immigration irrégulière implique également des contrôles fréquents au sein des entreprises. »

Cette lutte contre l'immigration irrégulière implique également des contrôles fréquents au sein des entreprises afin de vérifier les droits au travail des employés de nationalités étrangères. Dans ce cadre, les services de la Police aux frontières (PAF) ont procédé en 2022 à 69 contrôles (46 dans le secteur du BTP, 10 dans l'agriculture, 5 dans les hôtels, cafés et restaurants et 8 dans d'autres secteurs). En tout, 511 personnes ont été contrôlées avec au bilan 70 procédures diligentées contre des employeurs et 98 personnes interpellées.

Pour 2023, et alors que les flux d'immigration repartent à la hausse en Europe en particulier depuis l'Italie, la préfecture va intensifier la délivrance et l'exécution des décisions d'éloignement, le contrôle de l'assiduité des pointages pour les personnes assignées à résidence ainsi que la lutte contre le travail illégal en multipliant les contrôles notamment auprès des personnes détenant un titre de séjour portant la mention 'travailleur saisonnier'.

Surveillance accrue contre la radicalisation

A ce jour, environ 70 personnes sont suivies dans le Vaucluse au titre de la radicalisation. Un nombre en diminution selon la Cellule de prévention de la radicalisation et d'accompagnement des familles (CPRAF) qui, tous les mois, fait le point sur la situation de mineurs et jeunes adultes, parfois sous main de justice, qui ont défavorablement attiré l'attention au titre de la radicalisation. Toutefois, si ce nombre a légèrement diminué en 2022 par rapport à 2021, la tendance de la fin de l'année 2022 et du début 2023 est à la hausse.

« La lutte contre le repli communautaire restera un enjeu majeur pour la préservation et la fortification de notre pacte républicain », insiste la préfète de Vaucluse qui, pour cela, entend s'appuyer notamment sur l'action de la Cellule départementale de lutte contre l'islamisme et le repli communautaire (CLIR) et mobilier les outils de contrôles sur des lieux jugés à risque.

En parallèle, l'action de la nouvelle instance départementale chargée de la prévention de l'évitement scolaire mise en place durant l'automne dernier a permis d'identifier le décrochage scolaire et ses motivations, afin de ramener tous les enfants vers l'école. Une mobilisation qui a ainsi déjà permis de rescolariser 135 enfants à la rentrée 2022, dont 77 dans le premier degré et 58 dans le deuxième degré.



Ecrit par le 30 novembre 2025



Violaine Démaret (au centre), préfète de Vaucluse a présenté le bilan 2022 de la délinquance en Vaucluse. DR

Contrôles anti-fraude et fermetures administratives

En 2022, les services de contrôles du Codaf (Comité opérationnel départemental anti-fraude) de Vaucluse ont supervisé environ 600 interventions ayant permis la transmission aux parquets de 135 procédures. Réunissant les services de l'État (police, gendarmerie, administrations préfectorale, fiscale, douanière et du travail, protection des populations) ainsi que les organismes locaux de protection sociale (Pôle emploi, Urssaf, CAF, CPAM, caisses de retraite, MSA) afin d'apporter une réponse globale et concertée aux phénomènes de fraude, tels que les conditions d'emploi, les prélèvements obligatoires ou les prestations sociales, l'activité 2022 du Codaf 84 a notamment débouché sur la mise en recouvrement de plus de 5M€. Et compte tenu de l'évolution des fraudes, le Codaf veut particulièrement orienter ses actions 2023 vers le contrôle des faux statuts et de la fausse sous-traitance sans oublier la fraude aux prestations sociales et les ventes illégales de tabac et d'alcool.

« Je n'hésiterais pas à fermer les établissement qui polluent la vie des gens. »

« Il y a aussi des établissements qui perturbent la tranquillité publique voir qui peuvent être sources de différents trafics », explique la préfète de Vaucluse.



Les services de la préfecture ont procédé à 12 fermetures administratives en 2022 : 7 fermetures pour vente illicite de tabac, 3 pour atteintes à l'ordre public, à la santé, à la tranquillité ou à la moralité publique, un pour des infractions aux lois et règlements relatifs aux débits de boissons ainsi qu'un pour le non – respect des mesures sanitaires imposées pour la gestion de la crise sanitaire de Covid-19. En outre, les services préfectoraux ont adressé 22 avertissements ou mises en demeure en 2022, dont 14 pour le non-respect des règles sanitaires, 6 pour le non-respect des lois et règlements relatifs aux débits de boissons et 2 pour des atteintes à l'ordre public, à la santé, à la tranquillité ou à la moralité publique. « Je n'hésiterais pas à fermer les établissement qui polluent la vie des gens », martèle Violaine Démaret.

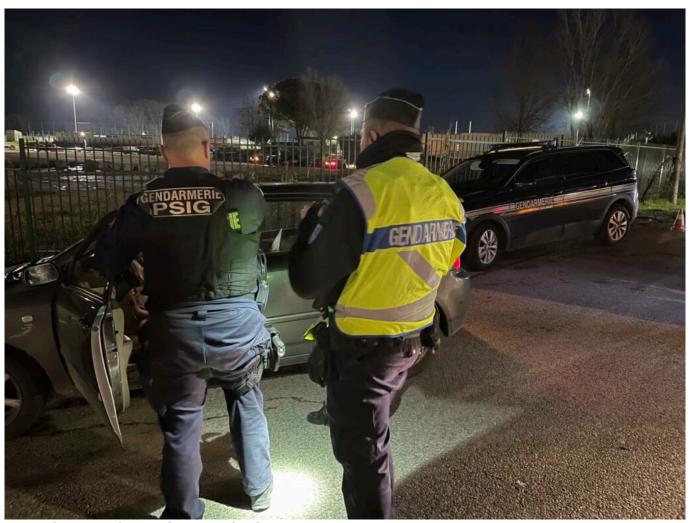
Les atteintes aux biens

L'augmentation des atteintes aux biens (+11,9%) par rapport à 2021 est surtout due aux vols sans violence, qui passent de 13 181 à 14 802 faits, soit une augmentation de 12,3%. Dans le même temps, il a été constaté 4 283 vols liés aux véhicules à moteur (+8,3%), 3 957 cambriolages (+10,5%), 5 214 vols sans violences contre des personnes (+16,2%) et 1 295 autres vols sans violence contre des entreprises ou des établissements (+ 17,2%).

Pour lutter contre les cambriolages en 2023, les forces de l'ordre vauclusiennes annoncent qu'elles occuperont encore davantage le terrain de la délinquance (zones d'insécurité, lieux de rassemblement) et aller au contact en accompagnant la population dans son rôle d'acteur de la sécurité de ses biens (sensibilisation, accompagnement de conseil, communication...).



Ecrit par le 30 novembre 2025



© Gendarmerie de Vaucluse/Facebook

Moins d'escroquerie et d'infractions économiques

Seul voyant au vert dans ce bilan 2022 de la délinquance vauclusienne : les escroqueries et infractions assimilées sont en diminution (3 461 en 2022 contre 3616 en 2021, soit -4,3%). Idem pour les infractions économiques et financières qui passent de 172 en 2022 contre 179 en 2021, soit -3,91%). Au total, cette baisse s'élève à -4,27%.

Pour autant, les services de l'Etat dans le département restent vigilant à la problématique de la cyberdélinquance qui constitue un risque émergent vis-à-vis des entreprises ou des collectivités qui seront accompagnées et sensibilisées en matière de diagnostics ou de prévention.

« Il y a de plus en plus de cyber-attaque contre les collectivités. »



Mais ce cyber-danger menace un spectre de victimes potentielles particulièrement large touchant aussi les particuliers et les administrations : piratage des données bancaires ou 'rançongiciels' à des fins purement crapuleuses, tentative de déstabilisation des organisations publiques ou privées...

« Le contexte international accroît les risques, confirme la préfète de Vaucluse. Face à cette délinquance d'un type nouveau, l'État entend renforcer ses moyens de réponse car il y a de plus en plus d'attaque contre les collectivités. Nous sommes très vigilants aussi sur les hôpitaux ou nos structures publiques. » La lutte contre la cyber-délinquance passe aussi par le développement des capacités d'investigations liées à la pédopornographie et le cyber-harcèlement ainsi que l'apprentissage à la sécurité numérique en poursuivant les actions de prévention auprès des jeunes publics, notamment dans les écoles.

Le soutien indispensable des maires

Dans cette lutte contre la criminalité et la délinquance, la préfète de Vaucluse n'en oublie pas le rôle des maires des 151 communes du département. « On ne fait rien sans le soutien des maires et notamment ceux qui mobilisent leur police municipale », insiste Violaine Démaret qui rappelle les engagements des services de l'État et ceux des communes en vue d'une mise en commun des moyens pour prévenir et lutter contre la délinquance. Ainsi, 2022 a vu la signature de trois contrats de sécurité intégrée entre l'État et les municipalités de Cavaillon, Carpentras et Avignon.

Le Fonds interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (FIPDR) 2022 a par ailleurs permis de participer à hauteur de 230 000€ au financement de 8 projets d'extension de vidéoprotection en Vaucluse.



Ecrit par le 30 novembre 2025



© Police de Vaucluse/Facebook

Une coopération avec les collectivités qui devrait s'intensifier en 2023 avec la tenue régulière des Conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), des Conseils intercommunaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) et des Groupes de partenariat opérationnels (GPO). Enfin, le Vaucluse souhaite se positionner pour accueillir au moins <u>l'une des '200 brigades' du plan gouvernemental</u> de déploiement de moyens supplémentaires de la gendarmerie nationale en milieu rural. « L'occasion de renforcer le maillage de la gendarmerie nationale sur le territoire vauclusien, se félicite Violaine Démaret qui précise qu'elle est déjà en train de « rencontrer les maires du département souhaitant accueillir cette brigade d'une dizaine de militaires qui pourrait être spécifiquement dédiée à la lutte contre les narcotrafics. »

Des événements majeurs à anticiper en 2023 et 2024

« En 2023 et 2024, la France accueillera deux évènements internationaux majeurs, à savoir la coupe du monde de Rugby à l'automne 2023 puis les jeux olympiques et paralympiques en 2024, rappelle la



préfète. Si le Vaucluse n'accueillera pas d'épreuves, il sera largement impliqué dans ces évènements, puisqu'il hébergera plusieurs centres d'entraînement et des délégations. La préparation de ces échéances a déjà commencé, avec trois objectifs principaux : assurer la sécurisation des évènements qui se dérouleront en marge de la coupe du monde de rugby, et en particulier le séjour de l'équipe d'Uruguay qui aura son camp de base à Avignon, anticiper la sécurisation des évènements liés aux Jeux Olympiques 2024 (passage de la flamme olympique, accueil des délégations étrangères...) et enfin anticiper la sécurisation du festival d'Avignon 2024, qui sera quasi concomitant avec le démarrage des Jeux Olympiques. »

En attendant le futur centre pénitentiaire du Comtat Venaissin annoncé début 2026 à Entraigues, la mise en service cette année d'une Structure d'accompagnement vers la sortie (SAS) d'une capacité de 120 places (en photo ci-dessus) devrait permettre déjà de désengorger en partie l'actuelle prison du Pontet créée en 2003. © DR

La nouvelle prison d'Entraigues opérationnelle début 2026 ?

Enfin, ce bilan a été l'occasion d'évoquer la création de la future prison d'Entraigues-sur-la-Sorgue. Baptisé centre pénitentiaire du Comtat Venaissin ce projet de 107M€ doit permettre la réalisation d'un établissement de l'ordre de 400 places. Situé sur un terrain de 17,7 ha (en fait 12,4 ha seront au final nécessaires dont 9 ha pour l'enceinte) dans la zone du Plan, le long de la RD 942 entre Avignon et Carpentras, l'ensemble devrait être opérationnel début 2026 assure la préfète de Vaucluse.

De quoi soulager le centre pénitentiaire du Pontet qui affiche régulièrement des taux d'occupation de ses 650 places supérieurs à 100% et qui mobilise l'équivalent des effectifs d'une grosse brigade territorial de gendarmerie pour le transfert des prisonniers. Centre pénitentiaire du Pontet achève la mise en service une Structure d'accompagnement vers la sortie (SAS) d'une capacité de 120 places qui devrait être pleinement opérationnelle en octobre 2023. Ces établissements à taille humaine visent à favoriser l'autonomisation et la responsabilisation des personnes détenues tout en permettant de désengorger les prisons. Ils sont destinées à accueillir les personnes condamnées (pas de prévenus) dont la peine – ou le reliquat de peine – est inférieure ou égale à deux ans.